

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 24 MARS 2023

Présents : Mme CHARDON Aurélie et Mrs THERY Jean-Bernard, PEREIRA Stéphane, COQUERET Didier, JEANNIN Vincent, SAILLARD Fabien, VIENNET Simon

Excusés : Mmes SAILLARD Marie-Pierre (procuration à COQUERET Didier), SOUCHA Lydia (procuration à SAILLARD Fabien), LEFORT Dominique (procuration à CHARDON Aurélie) et M. VIENNET Julien

Absent :

Convocation du 17/03/2023

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du 24 février 2023
- Projet lotissement clos neuf / Travaux restaurant / Espaces de jeux
- Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2022
- Vote des budgets 2023
- Vote des taux - taxes locales 2023
- Taxe aménagement - vote du taux 2024
- Tarif eau 2024
- ONF - programme de travaux 2023
- Convention périscolaire - Familles rurales
- Affaires diverses

1 - Approbation compte-rendu réunion du 24 février 2023

Aucune observation, le compte-rendu du 24 février 2023 est adopté à l'unanimité.

2 - Projet lotissement clos neuf / Espaces de jeux / Travaux restaurant

Monsieur le Maire présente l'avancée du projet et les échanges avec les propriétaires actuels. Nécessité de créer un budget « lotissement » afin d'être assujetti à la TVA : accord du conseil.

Après discussion, le Conseil souhaite créer uniquement 2 parcelles constructibles (et non pas 4 comme le projet initial), afin de respecter la densité actuelle du lotissement.

Projet terrains Dominique LEFORT : problème de la pénétrabilité du sol. Inquiétude du conseil quant aux conduites d'eaux usées et eaux pluviales. L'étude réalisée propose de mettre des bacs de rétention (1 par maison et 1 pour la route). Les services techniques de la communauté de communes imposent un raccordement des eaux usées rue du clos neuf.

Espaces de jeux : demande de subvention à l'ANS (Agence Nationale du Sport). La participation de la commune restera comme prévu initialement d'environ 11 000 €, pour

un budget total de 31 000 € orienté sur les activités sportives VTT, Hand, skate-park, et ping-pong. Accord du conseil.

Travaux restaurant : la porte de la cave a été remplacée, ainsi que le frigo pour 1600 € HT.

Problème d'évacuation des eaux de la cuisine : à voir pour installer un bac de séparateur de graisse (devis de 5 550 € HT). En attente des prescriptions des services techniques de la communauté de communes.

Réflexion sur les dispositifs liés au fond vert pour un diagnostic thermique du bâtiment et sur la mise aux normes du système électrique.

3 - Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2022

Le conseil constate la concordance entre les comptes administratifs et les comptes de gestion et approuve à l'unanimité des membres présents les comptes 2022 (M. le Maire ne participe pas au vote du compte administratif).

EAU 2022	Investissement	Fonctionnement
Résultat de l'exercice	13 011.30 €	- 7647.90 €
Report années précédentes	- 14 426.44 €	-18 339.69 €
Résultat de clôture	-1 415.14 €	-25 987.59 €

BOIS 2022	Investissement	Fonctionnement
Résultat de l'exercice	- 6450.00 €	24 181.69 €
Report années précédentes	0.00 €	114 783.67 €
Résultat de clôture	- 6450.00 €	138 965.36 €

COMMUNE 2022	Investissement	Fonctionnement
Résultat de l'exercice	- 80 813.06 €	28 211.21 €
Report années précédentes	122 745.87 €	45 149.40 €
Résultat de clôture	41 932.81 €	73 360.61 €

4 - Vote des budgets 2023

Les budgets primitifs 2023 sont adoptés à l'unanimité des membres présents :

Budget Bois

Fonctionnement	Dépenses	86 750 €
	Recettes	210 275.36 €
Investissement	Dépenses	26 450 €
	Recettes	26 450 €

Budget Eau

Fonctionnement	Dépenses	83 639.71 €
	Recettes	83 661.28 €
Investissement	Dépenses	62 076.42 €
	Recettes	62 123.85 €

Budget Communal

Fonctionnement	Dépenses	268 403.44 €
	Recettes	273 071.16 €
Investissement	Dépenses	297 400 €
	Recettes	360 845.87 €

5 - Vote des taux - taxes locales 2023

Monsieur le Maire informe que les impôts locaux vont augmenter car les bases (valeurs locatives) fixées par l'Etat vont subir une hausse d'environ 7 %.

Le Conseil, au vu de ce constat, décide de ne pas augmenter les taux pour 2023.

Pour rappel, la taxe d'habitation s'appliquera aux résidences secondaires.

Les taux 2023 seront donc de :

Taxe Foncier Bâti	26.10 %
Taxe Foncier Non Bâti	13.93 %
Taxe Habitation	13.24 %
Cotisation foncière des entreprises	14.60 %

6 - Taxe aménagement 2024

Le taux actuel est de 3.5 %. Le Conseil décide de porter le taux à 5 % à compter du 1^{er} janvier 2024 pour toute surface créée (comme les villages voisins).

7 - Tarif de l'eau 2024

Monsieur le Maire rappelle que le prix d'achat de l'eau au syndicat des eaux des tereaux va augmenter du fait notamment du tarif de l'électricité de la station de pompage.

Il rappelle également la difficulté depuis plusieurs années d'équilibrer le budget Eau.

Le Conseil souhaite supprimer le tarif dégressif pour les consommations supérieures à 150 m³ sauf pour les consommations agricoles dès lors qu'il y a un sous-compteur et la consommation du restaurant. La décision sera prise lors d'un prochain conseil ; le tarif devant être voté avant le 1^{er} septembre 2023 pour une application sur les factures 2024.

8 - ONF - Programme de travaux 2023

Monsieur le Maire présente le programme de travaux pour 2023 (travaux sylvicoles) proposé par l'ONF. Le Conseil valide les travaux dans la parcelle 5 initialement prévus auparavant.

Concernant les travaux dans la parcelle 17, le Conseil décide de les reporter en 2024.

9 - Convention pluriannuelle avec Familles Rurales

Monsieur le Maire présente la nouvelle convention à signer avec Familles rurales à compter de 2023, pour la gestion du périscolaire. Accord du conseil pour autoriser le Maire à signer la convention.

10 - Affaires diverses

- Compte-rendu conseil école et point sur les travaux d'extension de l'école.
- Remerciement de Mme Merandat pour la participation au voyage pour ses 90 ans.

Séance levée à 23 h.

Malpas, le 27 mars 2023

Le secrétaire de séance
Fabien SAILLARD



Le Maire,
Jean-Bernard THERY

